



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 18 Décembre 2020

Présents : MM. Mmes : SAND Gilbert – CLEISS Jonathan – RUCH Valérie – RUCH Yannick – SCHMITT Dominique – PFISTER Monique – SEIBERT Sandra – LEONHART Caroline - LIENHART Bernard – PETITEAU Sylvia - SCHILL Fabien – WARTH Céline – SCHEER Cédric - KLOPFENSTEIN Martine – LENHARDT Olivier

ORDRE DU JOUR :

- 1) Désignation d'une secrétaire
- 2) Approbation du CR du 26 novembre 2020
- 3) Compte rendu des délégations de signature du maire
- 4) Classement de la rue de la forêt dans la voirie communale
- 5) Rapport annuel du SIVOM
- 6) Urbanisme et évolutions souhaitées du PLUi
- 7) Communication
- 8) Divers

DECISIONS PRISES :

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. Jonathan CLEISS a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le compte rendu de la séance du 26 novembre 2020.

3. COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DE SIGNATURE DU MAIRE.

Dans le cadre de sa délégation de signature, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été amené à signer un dossier d'usage de droit de préemption pour lequel la commune n'a pas fait valoir ses droits : vente de la maison de M. Gilbert SAND au profit de Mme Elodie JUNG et M. Marc WOLF.

4. CLASSEMENT DE LA RUE DE LA FORET DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Par délibération en date du 25 octobre 2019, le Conseil Municipal a décidé le classement de la *rue de la Forêt* dans la voirie communale.

Suite aux recommandations de la Préfecture du Bas-Rhin de préciser le métrage de voirie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de prendre une nouvelle délibération demandant le classement de la *rue de la Forêt*, d'une longueur de 210 ml, dans la voirie communale. Il donne pouvoir au Maire de procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

5. RAPPORT ANNUEL DU SIVOM

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel du SIVOM sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement en 2019.

Sur l'ensemble du secteur l'eau est peu minéralisée, douce, faiblement nitratée et de bonne qualité bactériologique.

6. URBANISME ET EVOLUTIONS SOUHAITEES DU PLUI

Par courrier du 05 novembre 2020, la Communauté des Communes Hanau La Petite Pierre a sollicité toutes les communes pour la transmission des demandes d'évolution du PLUi avant le 31 décembre 2020. Ces demandes seront ensuite analysées par le groupe de travail « urbanisme » de la COMCOM et la synthèse sera présentée à la Conférence des Maires qui se tiendra le 17 février 2021.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des deux demandes de révision de zonages sur la commune de Wimmenau, décide :

- de donner un avis favorable (1 abstention) à la demande émanant de M. KOHL Freddy concernant son terrain situé au Rebberg
- de donner un avis favorable, à l'unanimité, à la demande émanant de Mme SCHMITT Virginie concernant un terrain situé au lieudit Herrenfeld.

7. COMMUNICATION

Suite aux réunions du groupe de travail, un compte Facebook sera créé.

Un sondage sera diffusé aux habitants afin de connaître leurs attentes sur le contenu.

8. DIVERS

- Les colis de Noël pour les aînés seront livrés à la salle polyvalente le mardi 22 décembre. Rendez-vous est donné mardi à 10h à la mairie pour la distribution des listes par rues.
- ES propose un renforcement de la ligne électrique, qui sera mise en sous terrain depuis le transformateur de la route de Bitche jusqu'à la rue Neuve. Par la même occasion, la COMCOM propose la mise en souterrain des réseaux de télécommunication sur le même tronçon. Ces derniers travaux seront à la charge de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces travaux.
- Le Maire présente le projet de construction de 4 maisons en copropriété (rue de la gare) déposé par la famille CARLOS originaire d'Oberhausbergen.
- Le Maire informe de la signature de la commande auprès d'AGEDI pour l'installation du logiciel de gestion financière et de gestion de l'état civil, en remplacement du logiciel Berger Levrault actuellement en place.
- Concernant la plateforme solidaire de la Communauté de Communes, il y a lieu de leur faire des propositions de date afin de convenir d'un rdv de formation à l'utilisation de la plateforme dès la reprise en janvier.
- Suite à la demande de reprise d'activité en salle de l'Alliance de la Haute Moder, le Conseil Municipal émet un avis favorable dans le respect des règles sanitaires.
- La mise en place d'un emplacement pour déchets verts est évoquée. Le Maire se renseignera auprès de la COMCOM sur l'existence d'un broyeur. Par ailleurs, une réflexion est à mener pour trouver un nouvel emplacement pour les conteneurs « spécial verre ».

Le secrétaire :

**Lu et approuvé
Les conseillers :**